



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# CLASSE PRÉPARATOIRE CONCOURS D'ÉDUCATEUR ET DE DIRECTEUR DES SERVICES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

**Talents**  
du service public



Une formation se déroulant du 15 janvier à fin juin 2024

financée et diplômante,

pour maximiser ses chances de réussite au concours

Ouverte aux **demandeurs d'emploi**, ou **étudiants**

dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 35 000 €,

titulaires d'un **BAC +3** ou équivalent,

aux sportifs de haut niveau, aux parents élevant ou ayant élevé trois enfants, aux personnes ayant cinq ans d'expérience professionnelle à temps plein dans les dix ans précédant le concours

Complément de bourse de 4000 €

et octroi sous condition d'une bourse de l'enseignement supérieur

**Candidature du 1<sup>er</sup> septembre au 27 octobre 2023**

Dossier à transmettre par voie postale à l'ENPJJ (Roubaix)



Plus d'infos sur  
[www.enpjj.justice.fr/cpt](http://www.enpjj.justice.fr/cpt)



Université  
de Lille



**GOUVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# **CLASSE PRÉPARATOIRE CONCOURS D'ÉDUCATEUR ET DE DIRECTEUR DES SERVICES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE**

**Talents**  
du service public

Pour optimiser les chances de réussite, la classe prépa Talents des concours d'éducateur et de directeur des services de la protection judiciaire de la jeunesse prévoit :

- 400 heures d'enseignements pluridisciplinaires (sciences humaines, juridiques, méthodologie des concours de la Fonction Publique)
- Répartis entre l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) à Roubaix et la Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales de Lille
- Une période de stage de découverte d'une semaine
- Un tutorat individualisé
- L'hébergement et la restauration pris en charge
- Un complément de bourse de 4000 € et l'octroi sous condition d'une bourse de l'enseignement supérieur

La Classe Prépa Talents est adossée à un diplôme universitaire (DU) spécifique à chaque filière (éducateur ou directeur).

## **Conditions d'inscription :**

Les candidats doivent remplir les conditions pour postuler à un emploi public et pour se présenter à l'un des concours externes d'éducateur ou de directeur<sup>1</sup>, à savoir :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant de la Communauté européenne
- Jouir de ses droits civiques
- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n° 2 de leur casier judiciaire qui seraient incompatibles avec l'exercice de ces fonctions
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national
- Être détenteur d'un diplôme de niveau 6 (anciennement niveau II, BAC + 3) pour le jour du concours, ou être sportif de haut niveau, ou élever ou avoir élevé trois enfants, ou posséder une expérience professionnelle de cinq ans à temps plein dans les dix années précédant le concours

**S'inscrire entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 27 octobre 2023 (minuit) par voie postale à :**

**ENPJJ - Classe «Prépa Talents» du service public  
16, rue du Curoir, BP 90114  
59052 Roubaix Cedex 1**

## **Sélection des candidats :**

35 places sont offertes pour l'année 2023/2024.

La sélection s'organise en deux étapes :

La commission procède à l'examen des dossiers recevables et détermine la liste des candidats retenus pour participer à l'entretien d'admission, l'entretien d'admission permet de vérifier la motivation du candidat et sa capacité à suivre un parcours de formation, entre Lille et Roubaix.

À l'issue des entretiens, un procès-verbal d'admission, constitué d'une liste principale des 35 admis ainsi qu'une liste complémentaire distinguant les filières (éducateur / directeur des services), sera mis en ligne sur [www.enpjj.justice.fr](http://www.enpjj.justice.fr).

**Date de rentrée : 15 janvier 2024**

Contact : [uas.enpjj-roubaix@justice.fr](mailto:uas.enpjj-roubaix@justice.fr)

<sup>1</sup> Se référer aux notices du concours d'éducateur et de directeur PJJ sur [lajusticerecruite.fr](http://lajusticerecruite.fr)

